



Provided by the Church of the Lutheran Confession - Board of Missions

Une étude systématique des enseignements bibliques (Dogmatique)

Leçon 18.7 – La doctrine de la Loi et de l’Évangile

Différences entre la Loi et l’Evangile

Nous avons déjà montré que la loi de Dieu est une chose et que l’Évangile de Dieu en est une autre. Dans cette section, nous allons souligner plus en détail les différences entre la loi et l’Évangile. La *Formule de Concorde*, l’une de nos confessions luthériennes, affirme que la distinction entre la loi et l’Évangile est très importante pour comprendre la Parole de Dieu : « *Nous croyons, enseignons et confessons que la distinction établie entre la Loi et l’Évangile doit être maintenue avec le plus grand soin dans l’Église, comme une lumière particulièrement précieuse qui permet de diviser la Parole de Dieu avec justesse, selon la recommandation de l’apôtre Paul* » (*FOI DES ÉGLISES LUTHÉRIENNES Confessions et Catéchismes*, p. 430, §896 #1).

Différence numéro un : La loi nous dit ce qu’il faut faire. L’Évangile nous dit ce que Dieu a fait.

Les Dix Commandements sont un résumé de la loi de Dieu. Remarquez que chacun des Dix Commandements nous dit que nous devons faire ou ne pas faire quelque chose. D’un point de vue positif, nous devons nous souvenir du jour du sabbat et honorer nos parents. D’un point de vue négatif, nous ne devons pas avoir d’autres dieux, nous ne devons pas prendre le nom de Dieu en vain, nous ne devons pas tuer, commettre l’adultère, voler, porter de faux témoignages ou convoiter. Jésus a résumé la loi en deux déclarations nous indiquant ce que nous devons faire : « **Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. ... Tu aimeras ton prochain comme toi-même** » (Matthieu 22:36-40). L’apôtre Paul a résumé la loi en un mot : « **L’amour est donc l’accomplissement de la loi** » (Romains 13:10).

L’Évangile, en revanche, ne nous dit pas ce qu’il faut faire ou ne pas faire, mais il nous dit ce que Dieu a fait. La bonne nouvelle apportée aux bergers de Bethléem était une annonce de ce que Dieu avait fait : « **C'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur** » (Luc 2:11). Les paroles de Jésus au pharisien Nicodème nous donnent un bref résumé de l’Évangile. Remarquez que c’est Dieu qui a fait quelque chose. « **Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle** » (Jean 3:16). La Bible est remplie de présentations similaires de ce que Dieu a fait et continue de faire pour nous, pécheurs, à commencer par la première promesse de l’Évangile dans la Genèse 3:15 à la dernière promesse de l’Évangile dans Apocalypse 22:20 : « **Oui, je viens bientôt.** »

La loi de Dieu parle d’œuvres et de réussites humaines, mais l’Évangile parle de grâce et de foi. Paul écrit : « **Nous pensons que l’homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi** » (Romains 3:28). La loi est une question de salaire et de dette. L’Évangile est une question de don et de confiance en ce don. « **À celui qui fait une œuvre, le salaire est imputé, non comme une grâce, mais comme une chose due ; et à celui qui ne fait point d’œuvre, mais qui croit en celui qui justifie l’impie, sa foi lui est imputée à justice** » (Romains 4:4-5).

Il ne peut y avoir de salut par une combinaison : en partie par l’Évangile, en partie par la loi. C'est l'un ou l'autre, comme il est écrit : « **Si c'est par grâce, ce n'est plus par les œuvres ; autrement la grâce n'est plus une grâce. Et si c'est par les œuvres, ce n'est plus une grâce ; autrement l'œuvre n'est plus une œuvre** » (Romains 11:6). Nous ne pouvons pas être sauvés en partie par ce que nous faisons et en partie par ce que Dieu fait pour nous. L’apôtre Paul, à un moment de sa vie, a essayé de se sauver

par ses propres œuvres. Mais après avoir appris à connaître l’Évangile de la grâce, il a dit : « **Et même je regarde toutes choses comme une perte, à cause de l'excellence de la connaissance de Jésus-Christ mon Seigneur, pour lequel j'ai renoncé à tout, et je les regarde comme de la boue, afin de gagner Christ, et d'être trouvé en lui, non avec ma justice, celle qui vient de la loi, mais avec celle qui s'obtient par la foi en Christ, la justice qui vient de Dieu par la foi** » (Philippiens 3:8-9).

Déférence numéro deux : La loi nous montre notre péché. L’Évangile nous montre notre Sauveur.

Dans sa présentation de la doctrine chrétienne aux chrétiens de Rome, l’apôtre Paul a énoncé le thème de sa lettre dans Romains 1:16 : « **Je n'ai point honte de l'Évangile: c'est une puissance de Dieu pour le salut.** » L’Évangile du Christ est le message central de l’Écriture ; l’objectif principal de Paul était de proclamer le salut que l’on peut trouver en Jésus-Christ. Mais remarquez que Paul commence ensuite son exposé par une discussion approfondie de la loi, en commençant par Romains 1:18 et en continuant jusqu’à Romains 3:20. Afin d’apprécier le salut que le Christ nous a apporté, nous devons tout d’abord bien comprendre de quoi nous avions besoin d’être sauvés. C’est le but de la loi : nous montrer notre péché.

Voici quelques citations de la présentation de la loi par Paul. La loi de Dieu étant inscrite dans le cœur de l’homme, l’être humain connaît déjà « **le jugement de Dieu, déclarant dignes de mort ceux qui commettent de telles choses** (énumérés dans Romains 1:28-31) » (Romains 1:32). Mais puisque nous voulons supprimer cette connaissance, la loi de Dieu la renforce, en nous rappelant que Dieu est sérieux. « **Ce ne sont pas, en effet, ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu, mais ce sont ceux qui la mettent en pratique qui seront justifiés** » (Romains 2:13). La loi exige que nous obéissions à la loi, sinon il y a une punition. La conclusion de Paul est donc globale. « **Nous avons déjà prouvé que tous, Juifs et Grecs, sont sous l'empire du péché, selon qu'il est écrit : Il n'y a point de juste, Pas même un seul** » (Romains 3:9-10). « **Tout ce que dit la loi, elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu. Car nul ne sera justifié devant lui par les œuvres de la loi, puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché** » (Romains 3:19-20).

Après avoir ainsi démontré que la loi de Dieu nous montre notre péché, Paul présente ensuite l’Évangile, qui nous montre Jésus comme notre Sauveur du péché. « **Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu ; et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ** » (Romains 3:23-24). L’Évangile est centré sur Jésus-Christ et son œuvre. Cela était évident dans la première promesse de l’Évangile dans Genèse 3:15, qui promettait la venue de la Postérité de la femme qui réparerait les dégâts apportés dans le monde par Satan. Cette Postérité écraserait la tête du serpent. L’ange de Dieu dit à Joseph, l’époux de Marie : « **Elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus ; c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés** » (Matthieu 1:21). Comment le ferait-il ? Jésus lui-même a dit : « **Le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie comme la rançon de plusieurs** » (Matthieu 20:28).

L’Évangile de Jésus est présent dans tous les livres de la Bible, directement ou indirectement. Pierre a dit : « **Tous les prophètes rendent de lui (Jésus) le témoignage que quiconque croit en lui reçoit par son nom le pardon des péchés** » (Actes 10:43). Paul a écrit aux chrétiens de Corinthe : « **Je n'ai pas eu la pensée de savoir parmi vous autre chose que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié** » (1 Corinthiens 2:2). Paul a écrit à Timothée : « **Jésus-Christ est venu dans le monde pour sauver les pécheurs, dont je suis le premier** » (1 Timothée 1:15). Tout passage de la Bible qui nous oriente vers Jésus comme notre Sauveur est un passage de l’Évangile.

La loi de Dieu impose des exigences, fait des promesses *conditionnelles* et menace de damnation tous ceux qui la transgressent. L’Évangile, en revanche, offre et promet la vie *sans condition*, comme un don gratuit, à recevoir par la foi. Par promesse conditionnelle, nous entendons que Dieu promet de nous donner la vie (la vie éternelle) si nous gardons ses commandements, comme il est écrit dans la loi de Dieu : « **Vous observerez mes lois et mes ordonnances : l'homme qui les mettra en pratique vivra**

par elles » (Lévitique 18:5). Si nous ne respectons pas ses commandements, Dieu menace de nous maudire, comme il est écrit : « **Mais si tu n'obéis point à la voix de l'Éternel, ton Dieu, si tu n'observe pas et ne mets pas en pratique tous ses commandements et toutes ses lois que je te prescris aujourd'hui, voici toutes les malédictions qui viendront sur toi et qui seront ton partage** » (Deutéronome 28:15).

Les promesses de l'Évangile ne sont pas conditionnelles mais inconditionnelles, comme c'était déjà le cas pour la première promesse de l'Évangile dans Genèse 3:15. Dieu a simplement dit à Adam et Ève ce qu'il allait faire pour les sauver. Il ne leur a pas dit ce qu'ils devaient faire pour se sauver eux-mêmes. Remarquez l'Évangile inconditionnel de Dieu tel qu'il est présenté dans Romains 3:24 : « **Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu ; et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ** » (Romains 3:23-24). Tous sont justifiés (déclarés justes) en tant que don gratuit de la grâce grâce à l'œuvre rédemptrice de Jésus-Christ. C'est l'Évangile qui nous montre notre Sauveur. Paul et Silas ont proclamé cet Évangile au prisonnier tremblant de Philippiens, en lui disant : « **Crois au (fie-toi au, dépend du, appuie-toi sur le) Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta famille** » (Actes 16:31).

En nous montrant notre péché et en nous maudissant pour notre désobéissance, la loi de Dieu révèle notre état de péché total et nous pousse au désespoir. L'Évangile, en revanche, nous déclare justes grâce à l'œuvre du Christ et suscite la foi dans le don gratuit de Dieu pour le pardon des péchés, créant ainsi une vie nouvelle en nous. Mais si ce don de l'Évangile est rejeté, ceux qui le rejettent perdent ses bénédictions et se placent à nouveau sous la loi et sa malédiction.

La loi de Dieu a montré au roi David ses péchés et l'a amené à dire à Dieu : « **Nuit et jour ta main s'appesantissait sur moi** » (Psaume 32:4). « **Il n'y a rien de sain dans ma chair à cause de ta colère, Il n'y a plus de vigueur dans mes os à cause de mon péché. Car mes iniquités s'élèvent au-dessus de ma tête ; Comme un lourd fardeau, elles sont trop pesantes pour moi** » (Psaume 38:4-5). Lorsque Pierre a montré aux Juifs de Jérusalem qu'ils avaient commis un grave péché en crucifiant le Fils de Dieu, « **ils eurent le cœur vivement touché, et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : Hommes frères, que ferons-nous ?** » (Actes 2:37).

Après que la loi a effectué son travail en nous montrant notre péché et en nous menaçant d'un châtiment éternel, l'Évangile du Christ vient nous montrer notre Sauveur Jésus-Christ et révèle toutes les bénédictions que Dieu veut nous donner en raison de ce que le Christ a fait pour nous par sa vie, sa mort et sa résurrection. Paul résume très brièvement la loi et l'Évangile en ces termes : « **salaire du péché, c'est la mort (la loi) ; mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur (l'Évangile)** » (Romains 6:23).

Dans sa lettre aux Éphésiens, Paul dit clairement à ses lecteurs qu'ils sont « **morts par [leur] offenses et par [leur] péchés** » (Éphésiens 2:1), mais il annonce aussi l'Évangile : « **Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, à cause du grand amour dont il nous a aimés, nous qui étions morts par nos offenses, nous a rendus à la vie avec Christ. ... c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie** » (Éphésiens 2:4-9).

L'Évangile du Christ peut être rejeté, mais il n'y a pas d'autre Évangile. Par conséquent, ceux qui rejettent l'Évangile du Christ doivent subir un châtiment éternel. Jésus lui-même a dit : « **Celui qui ne croira pas (la Bonne Nouvelle) sera condamné** » (Marc 16:16). La lettre aux Hébreux souligne ce point : « **Celui qui a violé la loi de Moïse meurt sans miséricorde, sur la déposition de deux ou de trois témoins ; de quel pire châtiment pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance, par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce ? ... C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant** » (Hébreux 10:28-31).

On dit parfois que la loi nous conduit à Christ ou nous amène à Christ. Cette affirmation se fonde sur ce que Paul a écrit dans Galates 3:24, dont la traduction est la suivante : « **La loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi.** » Les mots « pour nous conduire » ne figurent cependant pas dans la langue grecque originale. Dans une traduction plus littérale, le passage se lirait comme suit : « **La loi a été notre pédagogue jusqu'au Christ, afin que nous soyons justifiés par la foi. Mais après la foi, nous ne sommes plus sous un pédagogue** » (Galates 3:24-25). Ce que Paul veut dire, c'est que dans l'Ancien Testament, le peuple de Dieu était soumis à un maître et traité comme des enfants mineurs qui devaient être soumis aux nombreuses lois que Dieu avait données à son peuple dans l'Ancien Testament. Le mot traduit par « pédagogue » était, selon la coutume grecque, un esclave dont le travail consistait à accompagner un enfant sur le chemin de l'école, afin de le tenir à l'écart des dangers et des ennuis. Dans l'Ancien Testament, la loi de Dieu (cérémonielle, civile et morale) imposait de nombreuses règles au peuple de Dieu. Mais lorsque le Christ est venu et que la foi en Christ a été à l'ordre du jour, la loi n'a plus été nécessaire comme pédagogue. En tant qu'enfants adultes, nous sommes libérés de ces nombreuses restrictions de l'Ancien Testament. Ceci est expliqué plus en détail dans Galates 4:1-4.

Il est correct de dire que la loi de Dieu nous montre que nous avons besoin d'un Sauveur pour nous libérer du péché, car elle nous montre notre péché. Mais l'effet de la loi n'est que négatif. Elle ne contribue en rien à notre salut. C'est l'Évangile, et l'Évangile seul, qui nous montre notre Sauveur du péché.

Différence numéro trois : **La loi doit être prêchée à tous, en particulier aux pécheurs impénitents. L'Évangile doit être prêché en particulier aux pécheurs troublés.** Nous aborderons cette différence dans la prochaine leçon : L'application de la Loi et de l'Évangile.

Différence numéro quatre : **La loi est écrite dans le cœur de l'homme. L'Évangile n'est pas par nature dans le cœur de l'homme mais doit lui être révélé par Dieu à travers sa Parole.**

L'apôtre Paul nous enseigne que tout être humain a une connaissance de Dieu à partir de l'observation du monde que Dieu a créé. « **Ce qu'on peut connaître de Dieu est manifeste pour eux, Dieu le leur ayant fait connaître. En effet, les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, se voient comme à l'œil, depuis la création du monde, quand on les considère dans ses ouvrages. Ils sont donc inexcusables, puisque ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu** » (Romains 1:19-21). Le problème est qu'« **ils ne se sont pas souciés de connaître Dieu** » (Romains 1:28). Et pourtant, ils connaissaient « **le jugement de Dieu** » (Romains 1:32). Sans avoir la loi écrite de Dieu, comme les Juifs, « **les païens, qui n'ont point la loi, font naturellement ce que prescrit la loi** » (Romains 2:14). Pourquoi font-ils les choses prévues par la loi ? Parce que « **l'œuvre de la loi est écrite dans leurs coeurs, leur conscience en rendant témoignage, et leurs pensées s'accusant ou se défendant tour à tour** » (Romains 2:15).

Ainsi, lorsque les messagers de Dieu prêchent la loi de Dieu au monde pour préparer l'Évangile, il s'agit de quelque chose que leurs auditeurs connaissent par leur propre expérience. Ils savent que certaines choses sont bonnes et d'autres mauvaises. Ils éprouvent un certain sentiment de culpabilité à cause de cette loi dans leur cœur, et ils ont donc aussi peur de la mort, car ils craignent de devoir faire face à leur créateur. Mais ils ne comprennent pas la profondeur de leur problème. C'est pourquoi la loi doit être proclamée à tous, afin de révéler leur péché dans toute sa laideur, « **afin qu'il se manifestât comme péché ... et que, par le commandement, il devînt condamnable au plus haut point** » (Romains 7:13).

L'Évangile du Christ, en revanche, n'est connu de personne à moins que Dieu ne le révèle par sa Parole. Paul dit : « **Comme il est écrit, ce sont des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, et qui ne sont point montées au cœur de l'homme, des choses que Dieu a préparées pour ceux qui l'aiment. Dieu nous les a révélées par l'Esprit** » (1 Corinthiens 2:9-10). Après leur péché, Adam et Ève n'auraient rien su de la promesse du Sauveur si Dieu ne la leur avait pas révélée. Ceux qui

n'ont pas été exposés à l'Évangile sont, selon les mots de Paul, « **sans Christ, privés du droit de cité en Israël, étrangers aux alliances de la promesse, sans espérance et sans Dieu dans le monde** » (Éphésiens 2:12). Ils ne savent rien de l'Évangile du Christ. Ils marchent « **comme les païens, qui marchent selon la vanité de leurs pensées. Ils ont l'intelligence obscurcie, ils sont étrangers à la vie de Dieu, à cause de l'ignorance qui est en eux, à cause de l'endurcissement de leur cœur** » (Éphésiens 4:17-18). Bien qu'ils aient une connaissance limitée de la loi, ils n'ont aucune connaissance de l'Évangile.

Même lorsque l'Évangile du Christ est proclamé à l'oreille de ceux qui ne savent rien du Christ, ils ne le comprennent pas. Paul a écrit : « **Nous prêchons Christ crucifié ; scandale pour les Juifs et folie pour les païens** » (1 Corinthiens 1:23). La réaction naturelle de l'homme à l'Évangile du Christ est la résistance, l'incrédulité et même l'hostilité à l'égard des messagers de la Bonne Nouvelle. Il faut un miracle spécial du Saint-Esprit, agissant par l'intermédiaire de l'Évangile, pour faire sortir les personnes des ténèbres de l'incrédulité et les amener à la lumière de l'Évangile. Paul a écrit : « **Car Dieu, qui a dit : La lumière brillera du sein des ténèbres ! a fait briller la lumière dans nos cœurs pour faire resplendir la connaissance de la gloire de Dieu sur la face de Christ** » (2 Corinthiens 4:6). Tout comme Dieu a apporté la lumière au monde obscur au commencement par sa Parole, Dieu fait briller la lumière de l'Évangile dans le cœur des pécheurs et les amène à la foi. « **Nul ne peut dire : Jésus est le Seigneur ! si ce n'est par le Saint-Esprit** » (1 Corinthiens 12:3). L'Esprit Saint utilise l'Évangile à cette fin, comme il est écrit : « **La foi vient de ce qu'on entend, et ce qu'on entend vient de la parole de Christ** » (Romains 10:17). C'est pour cette raison que Dieu veut que l'Évangile du Christ soit proclamé dans le monde entier.

Déférence numéro cinq : La loi ne peut sauver personne. L'Évangile est le pouvoir de Dieu de sauver.

Deux lettres de l'apôtre Paul abordent cette question en détail : sa lettre aux Romains et sa lettre aux Galates. Dans ces deux lettres, Paul insiste sur le fait que l'incapacité de la loi à sauver qui que ce soit n'est pas la faute de la loi. Il dit : « **Le commandement qui conduit à la vie se trouva pour moi conduire à la mort. Car le péché saisissant l'occasion, me séduisit par le commandement, et par lui me fit mourir. La loi donc est sainte, et le commandement est saint, juste et bon** » (Romains 7:10-12). En fait, Paul dit : « **S'il eût été donné une loi qui pût procurer la vie, la justice viendrait réellement de la loi** » (Galates 3:21).

En d'autres termes, il n'y a pas de meilleure loi que la loi de Dieu. La loi de Dieu était parfaitement capable de donner la vie. La raison pour laquelle elle ne peut sauver personne n'est pas la faute de la loi, mais la faute de la personne qui est confrontée à la loi. Depuis la chute d'Adam dans le péché, personne ne peut vivre selon les normes de la loi de Dieu. Si nous pouvions observer la loi, nous serions sauvés par notre obéissance. Notre justice viendrait alors de la loi et de notre obéissance à celle-ci. Mais comme nous sommes pécheurs, nous ne pouvons pas obéir à la loi, et donc la loi ne peut pas nous sauver. Cela est vrai pour tous, qu'il s'agisse d'incroyants, morts dans le péché, ou de croyants renaissants en Christ, comme l'apôtre Paul, qui a confessé : « **Ce qui est bon, je le sais, n'habite pas en moi. ... Moi-même, je suis par l'entendement esclave de la loi de Dieu, et je suis par la chair esclave de la loi du péché** » (Romains 7:18, 25).

Mais cela ne signifie pas que nous sommes sans espoir d'être sauvés. Paul dit : « **Car chose impossible à la loi, parce que la chair la rendait sans force, — Dieu a condamné le péché dans la chair, en envoyant, à cause du péché, son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché** » (Romains 8:3). Ce que Dieu ne pouvait pas faire par la loi à cause de notre chair pécheresse, il l'a accompli d'une autre manière : Il a envoyé son Fils dans notre monde en tant qu'être humain qui ressemblait à nous, pécheurs, mais sans aucun péché. Jésus a fait parfaitement ce que nous faisons mal. Jésus a été puni pour nos péchés sur la croix et a ainsi effacé notre péché et sa punition. « **Il a effacé l'acte dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous, et il l'a détruit en le clouant à la croix** » (Colossiens 2:14).

Dans ses lettres, l'apôtre Paul souligne d'abord qu'il est impossible pour l'homme par nature, et même pour le chrétien, de faire ce que la loi de Dieu exige, puis il présente le Christ comme la solution de Dieu au problème de notre péché et de notre incapacité à observer la loi. Il dit : « **Nul ne sera justifié devant lui par les œuvres de la loi, puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché. Mais maintenant, sans la loi est manifestée la justice de Dieu, à laquelle rendent témoignage la loi et les prophètes, justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient** » (Romains 3:20-22). Et il dit encore : « **Ce n'est pas par les œuvres de la loi que l'homme est justifié, mais par la foi en Jésus-Christ, nous aussi nous avons cru en Jésus-Christ, afin d'être justifiés par la foi en Christ et non par les œuvres de la loi, parce que nulle chair ne sera justifiée par les œuvres de la loi** » (Galates 2:16).

Ainsi, d'une part, notre Dieu nous enseigne : « **Tous ceux qui s'attachent aux œuvres de la loi sont sous la malédiction** » (Galates 3:10) « **Et que nul ne soit justifié devant Dieu par la loi** » (Galates 3:11). Mais d'autre part, il nous enseigne : « **Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous** » (Galates 3:13). C'est l'Évangile salvateur, que Paul résume en ces termes : « **Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures ; ... il a été enseveli, et ... il est ressuscité le troisième jour, selon les Écritures** » (1 Corinthiens 15:3-4). C'est l'Évangile du Christ, ou la Bonne Nouvelle, « **par lequel vous êtes sauvés** » (1 Corinthiens 15:2). C'est l'Évangile tel qu'il a été enseigné par Paul et tous les autres apôtres. « **Que ce soit moi, que ce soient eux, voilà ce que nous prêchons, et c'est ce que vous avez cru** » (1 Corinthiens 15:11). C'est pourquoi Paul dit : « **Je n'ai point honte de l'Évangile : c'est une puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit** » (Romains 1:16).

Puisque la loi de Dieu ne peut pas nous sauver, c'est un horrible abus de la loi de Dieu que d'enseigner ou de penser que nous pouvons la respecter et ainsi gagner notre salut ou toute sorte de faveur de la part de Dieu.

Différence numéro six : La loi exige une perfection absolue. L'Évangile donne la perfection en Christ.

Jacques, le frère de notre Seigneur, a confessé sur lui-même et sur les autres : « **Nous bronchons tous de plusieurs manières. Si quelqu'un ne bronche point en paroles, c'est un homme parfait, capable de tenir tout son corps en bride** » (Jacques 3:2). Mais Jacques a poursuivi en disant : « **La langue, aucun homme ne peut la dompter** » (Jacques 3:8). Même en ce qui concerne un seul petit membre de notre corps, la langue, nous sommes loin d'être parfaits. Quel niveau Dieu exige-t-il de nous dans sa loi ? La réponse est claire : « **Soyez saints, car je suis saint, moi, l'Éternel, votre Dieu** » (Lévitique 19:2). Jésus a dit à ses disciples : « **Soyez donc parfaits, comme votre Père céleste est parfait** » (Matthieu 5:48). Dieu ne donne que deux notes : 20/20 (100 %) pour la perfection et 0/20 (0 %) pour tout ce qui n'est pas parfait. Jacques dit : « **Quiconque observe toute la loi, mais pèche contre un seul commandement, devient coupable de tous** » (Jacques 2:10). Personne n'obtient 20/20 (100 %) de Dieu selon sa loi.

Ce que Dieu exige dans sa loi, il le donne dans son Évangile. Dans sa lettre aux Romains, Paul a écrit : « **Je n'ai point honte de l'Évangile ... parce qu'en lui est révélée la justice de Dieu** » (Romains 1:16-17). La justice de Dieu, c'est la perfection. Et c'est ce que Dieu nous donne à travers l'Évangile. Car il est écrit : « **Mais maintenant, sans la loi est manifestée la justice de Dieu, à laquelle rendent témoignage la loi et les prophètes, justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient. Il n'y a point de distinction. Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu ; et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ** » (Romains 3:21-24). Ceux-là mêmes qui ont péché sont maintenant justifiés (déclarés justes et parfaits) grâce à l'œuvre rédemptrice de Jésus-Christ. Dieu voit que tous les péchés du monde ont été punis lorsque Jésus a été puni à la place de l'homme sur la croix. Dieu l'a ressuscité d'entre les morts pour nous montrer que les péchés du monde qui avaient été confiés à Jésus ont maintenant été effacés et Dieu déclare donc au monde entier : Vous êtes justes en Christ. Vous êtes justifiés en Christ. Vous êtes parfaits en Christ.

« Comme par une seule offense la condamnation a atteint tous les hommes, de même par un seul acte de justice la justification qui donne la vie s'étend à tous les hommes. Car, comme par la désobéissance d'un seul homme beaucoup ont été rendus pécheurs, de même par l'obéissance d'un seul beaucoup seront rendus justes » (Romains 5:18-19). Le péché d'Adam a entraîné la condamnation de tous ses descendants. L'obéissance du Christ a permis à tous les pécheurs d'obtenir la justice parfaite et la justification par lesquelles nous pouvons nous tenir devant Dieu comme étant sans péché. Dieu « **justifie l'impie** » (Romains 4:5) ; Dieu déclare justes les pécheurs impies en raison de ce que le Christ a fait en notre faveur.

« Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même, en n'imputant point aux hommes leurs offenses, et il a mis en nous la parole de la réconciliation. ... Celui qui n'a point connu le péché, il l'a fait devenir péché pour nous, afin que nous devenions en lui justice de Dieu » (2 Corinthiens 5:19-21).

Cette justice que Dieu a gagnée par l'œuvre du Christ pour tous les pécheurs peut être perdue par nous à cause de l'incrédulité. Mais la justice parfaite gagnée par le Christ est là pour tous et elle est proclamée dans l'Évangile pour que chacun puisse s'en saisir et s'y fier pour être sauvé. Lorsque Dieu pardonne les péchés, il pardonne tous les péchés. Lorsque Dieu nous donne la justice en Christ, il nous donne une justice parfaite, de sorte qu'en tant que croyants en Christ, nous sommes « **cette Église glorieuse, sans tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et irrépréhensible** » (Éphésiens 5:27).

Le but ultime de Paul était « **d'être trouvé en lui (Christ), non avec ma justice, celle qui vient de la loi, mais avec celle qui s'obtient par la foi en Christ, la justice qui vient de Dieu par la foi** » (Philippiens 3:9). Beaucoup de ses compatriotes juifs, cependant, « **ne connaissant pas la justice de Dieu, et cherchant à établir leur propre justice, ils ne se sont pas soumis à la justice de Dieu ; car Christ est la fin de la loi, pour la justification de tous ceux qui croient** » (Romains 10:3-4). Puisque l'Évangile nous donne le Christ, l'Évangile nous donne la justice parfaite que le Christ a gagnée pour nous.

Différence numéro sept : La loi ne donne aucune force pour mener une vie pieuse. Par l'Évangile, Dieu nous donne la force et le désir de vouloir et de faire sa volonté.

La loi de Dieu peut motiver un meilleur comportement extérieur par la promesse d'une récompense pour l'obéissance et la menace d'une punition pour la désobéissance. C'est ainsi que la loi fonctionne comme un frein pour contenir les personnes indisciplinées et rebelles. Le gouvernement doit utiliser la loi de cette manière pour protéger ses citoyens des criminels. Mais aucune loi, y compris la loi de Dieu, ne peut changer le cœur d'un homme ou le motiver à faire le bien par amour pour Dieu. Seul l'Évangile peut le faire. L'apôtre Paul l'a brièvement exprimé dans les mots que nous avons examinés précédemment : « **La lettre tue, mais l'esprit vivifie** » (2 Corinthiens 3:6).

L'Évangile de la grâce et du pardon de Dieu dans le Christ nous libère de la contrainte de la loi, de sorte que maintenant, par amour pour Dieu et par gratitude pour son pardon, nous pensons, parlons et agissons volontiers selon la volonté de Dieu, conformément à l'homme nouveau créé en nous, bien que nous soyons continuellement entravés par le vieil homme qui reste avec nous et en nous. Nous avons été baptisés en la mort du Christ pour nous, afin que « **nous marchions en nouveauté de vie** » (Romains 6:4). Paul rappelle aux chrétiens de Rome : « **Grâces soient rendues à Dieu de ce que, après avoir été esclaves du péché, vous avez obéi de cœur à la règle de doctrine dans laquelle vous avez été instruits. Ayant été affranchis du péché, vous êtes devenus esclaves de la justice** » (Romains 6:17-18).

Être esclave de la justice n'est pas comme être esclave du péché. Être esclave de la justice signifie servir volontairement un Dieu qui nous a aimés et nous a sauvés de l'enfer. Il est écrit : « **Nous l'aimons, parce qu'il nous a aimés le premier** » (1 Jean 4:19). « **Maintenant, étant affranchis du péché et devenus esclaves de Dieu, vous avez pour fruit la sainteté et pour fin la vie éternelle** » (Romains 6:22).

Paul dit encore : « **Maintenant, nous avons été dégagés de la loi, étant morts à cette loi sous laquelle nous étions retenus, de sorte que nous servons dans un esprit nouveau, et non selon la lettre qui a vieilli** » (Romains 7:6). Dans son nouvel homme, Paul dit : « **Je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur** » (Romains 7:22). En d'autres termes, l'homme nouveau du chrétien ne lutte pas contre la volonté de Dieu, mais il est heureux de faire la volonté de Dieu, mais dans son nouveau désir, il est encore retenu dans une certaine mesure par sa chair pécheresse.

Paul poursuit au chapitre 8 : « **En effet, la loi de l'esprit de vie en Jésus-Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort. Car chose impossible à la loi, parce que la chair la rendait sans force, -Dieu a condamné le péché dans la chair, en envoyant, à cause du péché, son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché, et cela afin que la justice de la loi fût accomplie en nous, qui marchons, non selon la chair, mais selon l'esprit** » (Romains 8:2-4). Ceux qui se confient en Jésus-Christ pour le salut sont rendus capables de se confier en lui par l'action du Saint-Esprit qui agit par l'intermédiaire de l'Évangile, et ils ont le Saint-Esprit qui agit en eux et les rend capables de commencer à vivre une vie chrétienne. Ils ont « **l'affection de l'esprit** » (Romains 8:6). « **Par l'Esprit** » ils font « **mourir les actions du corps** » (Romains 8:13). Ils luttent contre le péché, et l'Esprit leur donne la force de gagner la bataille à chaque fois, bien qu'il y ait toujours des revers à cause de la chair.

Le Psalmiste dit : « **Je cours dans la voie de tes commandements, car tu élargis mon cœur** » (Psaume 119:32). Dieu élargit nos coeurs par l'Évangile, c'est-à-dire qu'il nous remplit d'amour pour lui en nous disant ce qu'il a fait par amour pour nous. C'est pourquoi nous devenons désireux de faire ce que Dieu veut, et nous courons faire ce qu'auparavant la loi ne pouvait nous faire faire que par la menace et la punition, et encore seulement de manière involontaire et extérieure.

Voici donc la prière de l'auteur aux Hébreux : « **Que le Dieu de paix, qui a ramené d'entre les morts le grand pasteur des brebis, par le sang d'une alliance éternelle, notre Seigneur Jésus, vous rende capables de toute bonne œuvre pour l'accomplissement de sa volonté, et fasse en vous ce qui lui est agréable, par Jésus-Christ, auquel soit la gloire aux siècles des siècles ! Amen !** » (Hébreux 13:20-21). Remarquez que la force nécessaire pour accomplir toute œuvre véritablement bonne vient de l'Évangile de Jésus, qui a versé son sang pour nous et qui est ressuscité des morts pour le pardon de nos péchés.

Nous avons examiné en détail les nombreuses différences entre la loi et l'Évangile telles que nous les trouvons dans les Saintes Écritures. Malheureusement, de nombreux enseignants dits « chrétiens » ne comprennent pas ces différences et, par conséquent, égarent leurs disciples. En fait, l'Église catholique romaine, la plus grande dénomination chrétienne visible, a enseigné de manière erronée sur cette question pendant des centaines d'années. En réponse à la réintroduction par Martin Luther du véritable enseignement biblique du salut par la grâce seule, le Conseil catholique romain de Trente a déclaré comme enseignement officiel : « Si quelqu'un dit que l'homme justifié, aussi parfait qu'il soit, n'est pas tenu d'observer les commandements de Dieu et de l'Église, mais seulement de croire, comme si l'Évangile était une pure et simple promesse de la vie éternelle sans la condition d'observer les commandements : qu'il soit anathème » (Sixième session, canon 20).

Cette affirmation est en contradiction directe avec l'Évangile du Christ, qui nous enseigne, notamment dans Romains 3 et Galates 3, que nous sommes justifiés (déclarés justes) et pardonnés grâce à la rédemption du Christ, totalement en dehors des œuvres de la loi. L'enseignement catholique romain est que nous sommes sauvés en partie par la foi en Christ et en partie par l'obéissance — l'obéissance non seulement aux commandements de Dieu mais aussi aux commandements de l'Église. Ils enseignent le salut par la foi et les œuvres, et non par la foi seule, alors que l'Écriture enseigne le salut par la foi seule. En effet, la Bible nous dit en Galates 5:4 que si nous essayons d'obtenir le salut par les œuvres, nous sommes déchus de la grâce et avons perdu le Christ. Cela montre à quel point le faux enseignement catholique romain est mauvais. Ils veulent que la loi nous aide à progresser dans notre salut, comme si l'Évangile n'était pas suffisant pour nous sauver. Pourtant, la Bible enseigne que l'Évangile est la puissance de Dieu pour le salut.

Mais de nombreux protestants, y compris certains luthériens, s'égarent également en ne proclamant pas fidèlement l'Évangile du Christ. Ils consacrent une grande partie de leur temps et de leurs efforts à la « moralisation », c'est-à-dire qu'ils essaient d'enseigner aux gens à être bons parce que Dieu le leur commande, sans utiliser la puissance de l'Évangile. Ils croient que le travail principal de l'Église est d'améliorer la vie des hommes ou d'améliorer la société. Mais dire aux gens qu'ils doivent améliorer leur vie sans leur apporter l'Évangile du Christ et le message du pardon en Christ est une entreprise inutile. Ces Églises ne considèrent pas le péché comme le principal problème de l'humanité. Elles veulent s'occuper de la pauvreté, de la malnutrition, du manque d'éducation, du chômage et de la discrimination, qu'elles considèrent comme les vrais problèmes de la société, et elles cherchent la solution à ces problèmes dans la loi plutôt que dans l'Évangile.

Mais le fait est que le monde ne peut réellement s'améliorer que lorsque les gens connaissent et croient en l'Évangile du Christ et que le Saint-Esprit commence à agir en eux et à travers eux. Cela ne peut pas se produire en adoptant des lois et en les appliquant. L'amélioration ne se produit que par la prédication de l'Évangile et la conversion au Christ d'un individu à la fois. L'amélioration du monde peut être un sous-produit de la foi des vrais chrétiens, qui, dans la foi, font preuve d'amour envers leurs voisins. Mais même dans ce cas, nous ne pouvons pas espérer que ce monde devienne un jour un lieu saint. Par la foi en Christ, nous attendons avec impatience un nouveau ciel et une nouvelle terre où la justice habitera, mais cela ne se produira que lorsque Jésus reviendra et emmènera ceux qui se confient en lui dans sa demeure éternelle au ciel.

Questions

1. Prouver que la loi de Dieu nous dit ce qu'il faut faire.
2. Montrer que l'Évangile nous dit ce que Dieu a fait pour nous.
3. Quel est le thème de la lettre de Paul aux Romains ?
4. Pourquoi avons-nous besoin de la loi pour apprécier l'Évangile ?
5. Quelle est la différence entre une promesse conditionnelle et une promesse inconditionnelle ?
6. Pourquoi l'Évangile peut-il nous sauver, alors que la loi ne peut pas le faire ?
7. Pourquoi le Saint-Esprit doit-il nous révéler l'Évangile par des mots ?
8. Quelle est la seule façon dont la loi peut sauver quelqu'un ?
9. En quoi l'Évangile nous donne-t-il une justice parfaite ?
10. Comment Dieu nous incite-t-il à faire des œuvres vraiment bonnes ?
11. Quel genre d'œuvres la loi peut-elle nous inciter à accomplir ?
12. Pour quelle raison un chrétien veut-il faire de bonnes œuvres ?
13. Quelle est la différence entre prêcher l'Évangile et moraliser ?
14. Qu'y a-t-il de si erroné dans la citation du Concile de Trente ?